

Végét'eaux, pour une ville durable

Du 12 au 14 octobre 2023
La Roche-sur-Yon (85) | Parc Expo des Oudairies



Pour un capital végétal

La filière professionnelle du paysage s'engage pour 8 recommandations nationales

Nos engagements communs s'orientent vers la mue des villes grises et imperméables vers la ville verte restituant du vivant. À la faveur des études et des expériences, le végétal s'émancipe de son rôle ornemental pour révéler son potentiel et reconstituer ce trait d'union entre l'homme et la nature. Ainsi, chaque ville est aujourd'hui appelée à développer son « capital végétal » pour réguler les effets de la chaleur, réduire le bruit, améliorer la qualité de l'air, participer au bien-être des citoyens, favoriser la biodiversité et l'agriculture urbaine, réduire les risques d'inondation...

Les effets du végétal en ville sont reconnus, ses bénéfices indispensables, les investissements dynamiques et les attentes de la population pour une ville végétale sont toujours plus forts.

Investir dans le vivant implique une continuité d'attention et de services.

Investir dans le vivant, c'est construire, enrichir son capital vert.

Toutes ces actions doivent permettre le retour des cycles naturels au cœur de l'urbain.

Ces enjeux nécessitent de changer de perspective et de réfléchir sur le temps long. Certaines de ces solutions sont d'ores et déjà disponibles et utilisées, qu'elles soient basées sur la connaissance du végétal ou sur les progrès technologiques.

Il est urgent de les développer sur tous les territoires et de les rendre toujours plus accessibles.

Pour accompagner ces efforts, inefficaces s'ils restent isolés, une réflexion de fond doit impliquer toutes les parties prenantes aujourd'hui pour faire rimer anticipation avec dialogue, échange et partis-pris communs.

Pour cet objectif commun, la filière professionnelle du paysage s'engage pour 8 recommandations nationales.

- 1 | Végétaliser l'urbain partout où cela est possible et efficace (espace public et privé)**
- 2 | Protéger et améliorer les sols en place, conserver et valoriser la pleine-terre**
- 3 | Parier sur la diversité végétale locale et adaptée**
- 4 | Allier l'efficacité des écosystèmes urbains à la beauté des espaces de nature**
- 5 | Adapter les interventions et lutter contre la minéralisation**
- 6 | Modifier les plans d'urbanisme pour lutter contre les îlots de chaleur, la minéralisation, l'imperméabilisation, la perte de biodiversité, la pollution, le mal-être**
- 7 | Anticiper et apporter les ressources nécessaires (humains, budget, moyens)**
- 8 | Conserver, faire évoluer et transmettre nos savoir-faire**



Catherine Muller



Laurent Bizot



Michel Le Borgne



Johan Gardon



Anne Marchand-Guilbaud